



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

Appel à projets « Evénements »



CONTEXTE

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère la recherche en cancérologie au niveau régional et agit au cœur d'un écosystème d'excellence, pour concrétiser la politique nationale de lutte contre le cancer dans une stratégie régionale au bénéfice des patients.



OBJECTIFS

Soutenir des réunions ou congrès à l'initiative d'une ou plusieurs équipes de la région. Ces événements peuvent être organisés à l'échelle du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou co-organisés avec un autre Canceropôle, une société savante, etc.



CRITERES D'ELIGIBILITE

Les événements faisant l'objet d'une demande devront :

- Se dérouler sur le territoire de la Région Sud. (Les évènements co-organisés avec un autre Canceropôle ou comprenant a minima un membre du Canceropôle Provence-Alpes_Côte d'Azur dans le comité d'organisation, sont éligibles hors Région Sud ;
- Avoir dans le programme une partie non négligeable thématisée cancérologie (une session en oncologie par exemple) ;
- Avoir un budget global, pour l'organisation de la manifestation, inférieur à 50k€ dans le cas d'un congrès sur 1 journée et max 30k€/jour dans le cas d'un congrès sur plusieurs jours.

Les événements virtuels (ou mixtes) sont aussi éligibles.

Les manifestations structurantes réalisées en partenariat avec un autre Canceropôle seront favorablement étudiées.

Les manifestations en lien avec les missions et thématiques des actions structurantes du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur seront également favorablement étudiées.



OPTIONS DE FINANCEMENTS

Financement de l'évènement

Ce dispositif permet de demander une subvention destinée à l'organisation de l'évènement.

Exemples de coûts éligibles :

- Frais de déplacement et hébergement de speakers invités,



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

- Frais de traiteur,
- Frais de location de salle,
- Frais liés aux actions et objets de communication...

Demande de prix Canceropôle

En tant qu'organisateur de l'évènement, vous pouvez postuler via cet AAP pour l'obtention d'un financement qui permettra lors de l'évènement la remise de Prix Canceropôle attribués aux meilleurs posters ou aux meilleures communications orales (prioritairement à destination de jeunes chercheuses et chercheurs).

Exemple de prix pouvant être pris en charge :

- Inscription à un congrès scientifique et frais associés (déplacement par exemple),
- Participation à un cours thématique, workshop, formation scientifique ou focalisée sur le développement de compétences transférables,
- Ordinateur, tablette, autre matériel...

La somme correspondant au montant du prix ne pourra faire l'objet d'un versement au profit du bénéficiaire.



DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

Le montant maximum est de 1 500€.

Seules les équipes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourront être financées.

IMPORTANT : à transmettre au Canceropôle au plus tard 3 mois après la date de l'évènement : le bilan financier, le programme définitif, le livret de l'évènement (format électronique) ainsi que le nombre de participants.

Pour toute réunion soutenue par le Canceropôle, une convention sera signée avec le gestionnaire de la subvention. Le Canceropôle pourra demander la restitution de tout ou partie de la subvention accordée en cas d'absence du bilan financier ou si celui-ci fait apparaître que le montant des dépenses est inférieur aux recettes.

Le Canceropôle ne prendra pas en charge un montant supérieur à la somme attribuée, même si la réunion est déficitaire.

Pour toute réunion soutenue par le Canceropôle, le porteur s'engage à faire apparaître le logo du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur dans tous les éléments de communication relatifs à cette manifestation.



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers



MODALITE DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Dépôt des demandes toute l'année (validées lors des réunions du Comité Scientifique en février, mai et octobre)

Documents à fournir

Joindre impérativement **un programme préliminaire** à la demande (envoyer le programme par mail canceropole-paca@univ-amu.fr)



CONTACT

Pour toute information, contacter l'équipe de coordination du Canceropôle : canceropole-paca@univ-amu.fr. Tel : 04 91 32 47 00